

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou ilot

LOT / ILOT		surface du lot / de l'lot [ares]	
surface d'emprise au sol [m ²]	min. max.	min. max.	surface constructible brute [m ²]
surface du soclement du sol [m ²]	min. max.	min. max.	type et nombre de logements
type de toiture	min. max.	min. max.	nombre de niveaux
type, disposition et nombre des constructions	hauteur des constructions [m]		

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- - - terrain existant
- - - terrain remodelé

Nombre de niveaux

- I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
- +1,2,...R nombre d'étages en retrait
- +1,2,...C nombre de niveaux sous combles
- +1,2,...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- hc-x hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-x hauteur au faite de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements

- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Formes de toiture

- tp toiture plate
- tx (y%-z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
- ← orientation du faite

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / ilots

- lot projeté
- lot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- min x% pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- x% y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- x% pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- espace vert privé
- espace vert public
- aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes

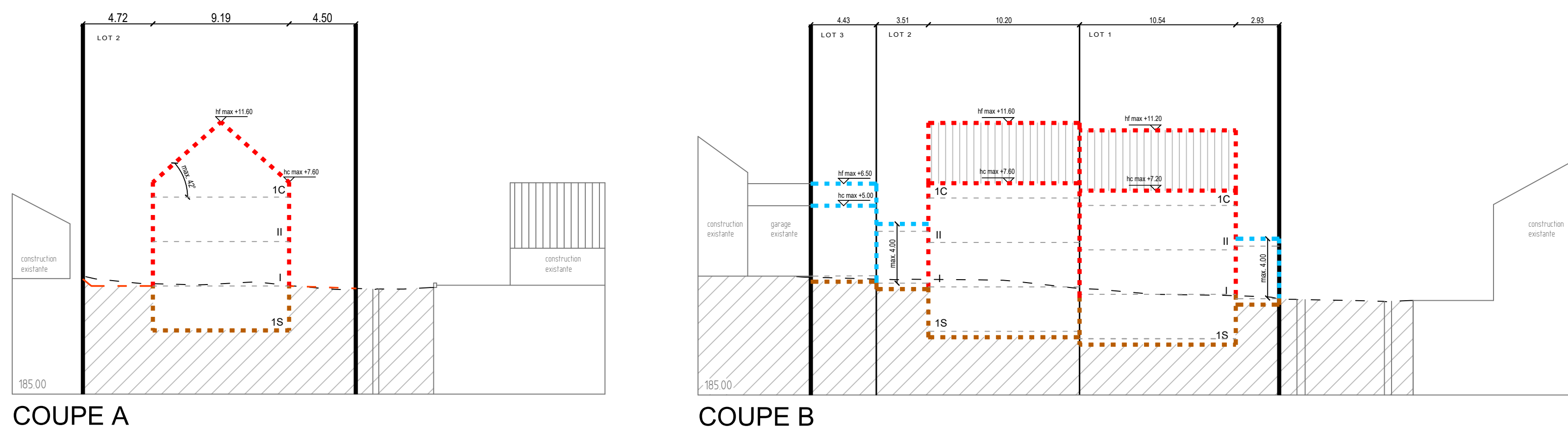
- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

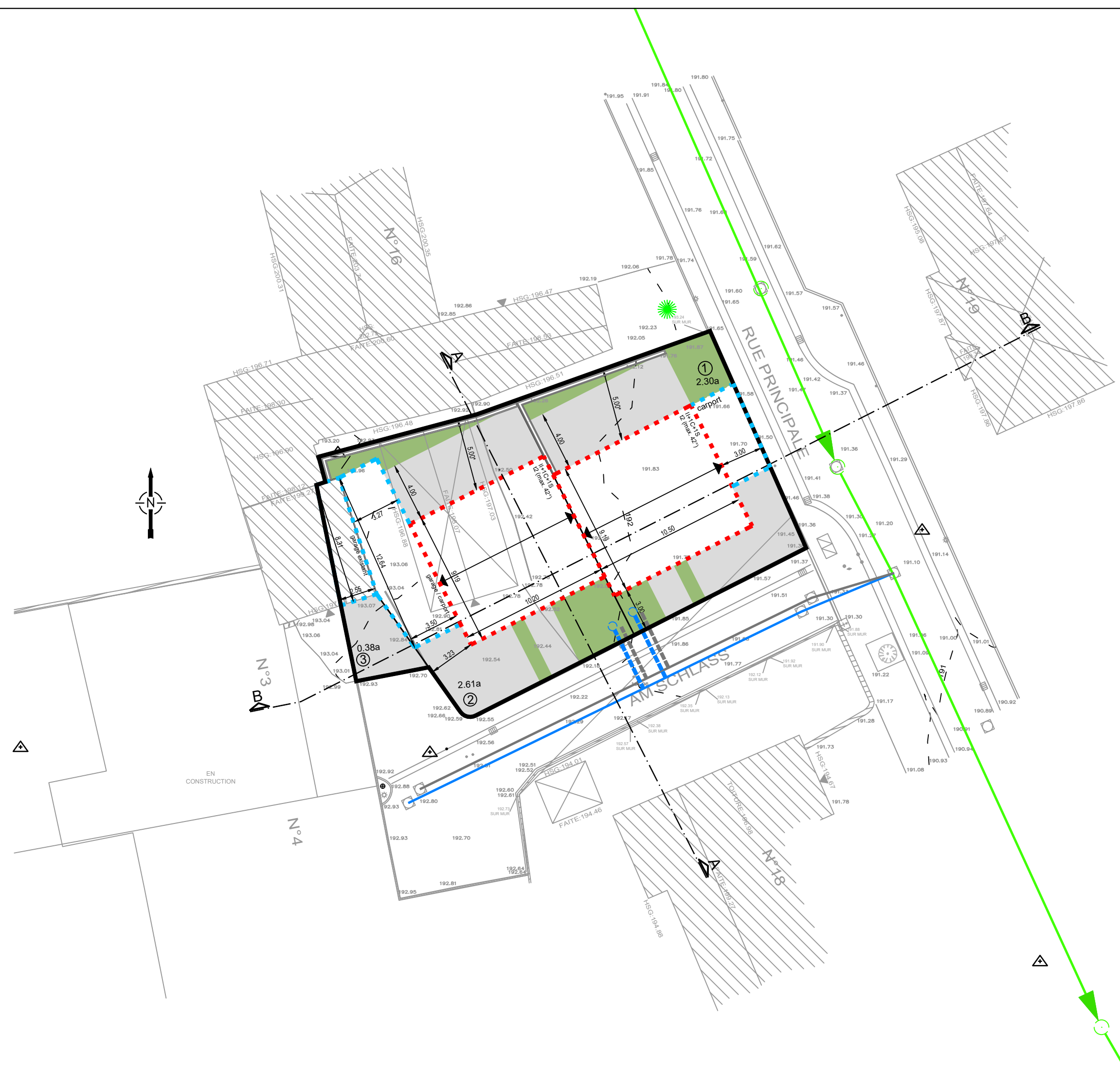
- rétenion à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

Légende complémentaire

- canalisation pour eaux mixtes existante
- niveau dalle (à titre indicatif)
- cotes indicatives à adapter en fonction de la profondeur réelle de la parcelle, une fois le morcellement effectué
- toiture plate végétalisée



LOT 1		2.30 ares		LOT 2		2.61 ares		LOT 3		0.38 ares	
—	109	—	316	—	152	—	353	—	18	—	18
172	1-mj	—	1-u	213	1-mj	—	1-u + 1-log.int.	38	—	—	—
t2 (max. 42°)	hf-11.60 hc-7.60	—	1S+1I+1C	t2 (max. 42°)	hf-11.20 hc-7.20	—	1S+1I+1C	t1	hf-6.80 hc-5.00	—	I



Indice	Dessinateur	Date	Contrôleur	Modification

N° CAD: 221012-13-000 001.dwg		Dessinateur + date + signature:	
maître d'ouvrage:		MWE	
Monsieur Jean MOUSEL		21.10.2022	
Projet:		Contrôleur + date + signature:	
P.A.P. « Rue Principale » à Trintange		MUR	
Objet:		Responsable + date + signature:	
Plan d'Aménagement Particulier		MUR	
Echelle:		21.10.2022	
1 : 250			

BEST Bureau d'Etudes et de Services Techniques
 best ingénieurs-conseils +352 34 90 90
 2, rue des Sapins best@best.lu
 L-2513 Senningerberg www.best.lu

Toutes les mesures sont à vérifier sur place par l'entrepreneur